

Types de partenariats



La prestation de service

Partenariat court (moins d'un an) qui répond à un besoin spécifique de l'entreprise. Une ou des équipe(s) de recherche s'engage(nt) à produire les livrables (ou résultats) selon un cahier des charges élaboré en amont (ex : analyses, mesures, conseil, expertises...).

Ce type de partenariat fait l'objet d'un contrat de prestation entre l'entreprise et l'établissement. Les livrables (ou résultats) sont la propriété exclusive de l'entreprise.

La collaboration de recherche

Partenariat long (1 à 3 ans) qui correspond à un projet de recherche entre un ou plusieurs partenaire(s) et une ou plusieurs équipe(s) de recherche. Les équipes de recherche s'engagent à utiliser tous leurs moyens à leur disposition pour arriver aux résultats définis dans un programme scientifique. (ex : projet R&D, d'innovation, développement de nouveaux produits : prototype, procédé, logiciel...).

Ce type de partenariat fait l'objet d'un contrat de recherche entre la ou les entreprise(s) et le (ou les) établissement(s). Les résultats sont la copropriété des partenaires au prorata de leur participation financière et intellectuelle.

La collaboration CIFRE

(Convention industrielle de formation par la recherche) www.anrt.asso.fr

La mission d'expertise doctorant

Durant la période de sa thèse, un doctorant effectue, en parallèle de ses travaux de recherche et en lien avec ses compétences, une mission d'expertise au sein de l'entreprise.

Les formations spécialisées

Des formations délivrées par des enseignants-chercheurs peuvent être mises en place pour des personnels de l'entreprise afin de les former sur des domaines très spécifiques :

- sur des connaissances pointues,
- à l'utilisation d'équipements,



- sur des méthodes,....

L'accès aux équipements scientifiques

Certains équipements de pointe peuvent être mis à disposition de l'entreprise pour des utilisations spécifiques.

L'université est éligible au **crédit impôt recherche** et vous permet d'obtenir un financement partiel de vos travaux de **recherche & développement (R&D)**.